TAUX DE PARTICIPATION le 18-10 à 10 heures

Instance	Collège	Sous-collège ou site pour le collège 6 des CMEL (représentants de site)	Le 18 OCTOBRE à 10 heures		
			% PARTICIPATION	=> NOMBRE DE VOTANTS	% GLOBAL DE PARTICIPATION
CME centrale	N° 1 - représentants des directeurs médicaux de DMU		76%	62	26%
	N° 2 - représentants des praticiens hospitalo-universitaires titulaires	N° 2.1 - représentants des médecins	61%	492	
		N° 2.2 - représentants des chirurgiens	51%	120	
		N° 2.3 - représentants des biologistes	49%	214	
		N° 2.4 - représentants des anatomopathologistes	60%	34	
		N° 2.5 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	56%	25	
		N° 2.6 - représentants des pharmaciens (PUI)	78%	15	
		N° 2.7 - représentants des odontologistes	19%	20	
	N° 3 - représentants des praticiens hospitaliers titulaires	N° 3.1 - représentants des médecins	36%	774	
		N° 3.2 - représentants des chirurgiens	32%	111	
		N° 3.3 - représentants des biologistes	48%	131	
		N° 3.4 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	31%	143	
		N° 3.5 - représentants des pharmaciens	59%	113	
		N° 3.6 - représentants des odontologistes	27%	5	
	N° 4 - représentants des personnels temporaires ou non titulaires et des personnels contractuels ou exerçant à titre libéral	N° 4.1 - personnels temporaires ou non titulaires hospitalo-universitaires	10%	126	
		N° 4.2 - personnels temporaires ou non titulaires hospitaliers	9%	313	
	N° 5 - représentants des sages-femmes		14%	103	
CMEL GHU MONDOR	N° 1 - représentants des responsables des services et des structures internes		55%	47	23%
	N° 2 - représentants des praticiens hospitalo-universitaires titulaires	N° 2.1 - représentants des médecins	66%	26	
		N° 2.2 - représentants des chirurgiens	25%	2	
		N° 2.3 - représentants des biologistes	33%	10	
		N° 2.4 - représentants des anatomopathologistes	pas de candidat		
		N° 2.5 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	66%	2	
		N° 2.6 - représentants des pharmaciens	100%	1	
		N° 2.7 - représentants des odontologistes	27%	3	
	N° 3 - représentants des praticiens hospitaliers titulaires	N° 3.1 - représentants des médecins	34%	67	
		N° 3.2 - représentants des chirurgiens	27%	5	
		N° 3.3 - représentants des biologistes	31%	5	
		N° 3.4 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	39%	11	
		N° 3.5 - représentants des pharmaciens	40%	4	
		N° 3.6 - représentants des odontologistes	40%	2	
	N° 4 - représentants des personnels temporaires ou non titulaires et des personnels contractuels ou exerçant à titre libéral	N° 4.1 - personnels temporaires ou non titulaires hospitalo-universitaires	pas de candidat		
		N° 4.2 - personnels temporaires ou non titulaires hospitaliers	6%	21	
	N° 6 - représentants de site	site Henri Mondor	22%	154	
		site Émile Roux	23%	15	
		site Georges Clémenceau	30%	8	
		site Dupuytren	29%	14	
		site Albert Chenevier	23%	16	
CMEL GHU HUPSSD	N° 1 - représentants des responsables des services et des structures internes		74%	44	43%
	N° 2 - représentants des praticiens hospitalo-universitaires titulaires	N° 2.1 - représentants des médecins	80%	20	
		N° 2.2 - représentants des chirurgiens	40%	2	
		N° 2.3 - représentants des biologistes	52%	11	
		N° 2.4 - représentants des anatomopathologistes	50%	1	
		N° 2.5 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	100%	1	
	N° 3 - représentants des praticiens hospitaliers titulaires	N° 3.1 - représentants des médecins	54%	76	
		N° 3.2 - représentants des chirurgiens	86%	13	
		N° 3.3 - représentants des biologistes	40%	4	
		N° 3.4 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	44%	4	
		N° 3.5 - représentants des pharmaciens	88%	8	
	N° 4 - représentants des personnels temporaires ou non titulaires et des personnels contractuels ou exerçant à titre libéral	N° 4.1 - personnels temporaires ou non titulaires hospitalo-universitaires	32%	22	
		N° 4.2 - personnels temporaires ou non titulaires hospitaliers	22%	39	
	N° 5 - représentants des sages-femmes		16%	7	
	N° 6 - représentants de site	site Jean Verdier	47%	73	
		site René Muret	41%	16	
		site Avicenne	41%	143	

TAUX DE PARTICIPATION le 18-10 à 10 heures

Instance	Collège	Sous-collège ou site pour le collège 6 des CMEL (représentants de site)	Le 18 OCTOBRE à 10 heures		
			% PARTICIPATION	=> NOMBRE DE VOTANTS	% GLOBAL DE PARTICIPATION
CMEL GHU CENTRE	N° 1 - représentants des responsables des services et des structures internes		63%	161	28%
	N° 2 - représentants des praticiens hospitalo-universitaires titulaires	N° 2.1 - représentants des médecins	56%	57	
		N° 2.2 - représentants des chirurgiens	60%	26	
		N° 2.3 - représentants des biologistes	52%	37	
		N° 2.4 - représentants des anatomopathologistes	83%	10	
		N° 2.5 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	42%	3	
		N° 2.6 - représentants des pharmaciens	75%	3	
	N° 3 - représentants des praticiens hospitaliers titulaires	N° 3.1 - représentants des médecins	37%	137	
		N° 3.2 - représentants des chirurgiens	26%	21	
		N° 3.3 - représentants des biologistes	52%	23	
		N° 3.4 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	24%	24	
		N° 3.5 - représentants des pharmaciens	54%	12	
		N° 3.6 - représentants des odontologistes	pas de candidat		
	N° 4 - représentants des personnels temporaires ou non titulaires et des personnels contractuels ou exerçant à titre libéral	N° 4.1 - personnels temporaires ou non titulaires hospitalo-universitaires	11%	34	
		N° 4.2 - personnels temporaires ou non titulaires hospitaliers	9%	68	
	N° 5 - représentants des sages-femmes		23%	39	
	N° 6 - représentants de site	site Broca - La Collégiale	21%	8	
		site Cochin	27%	210	
		site Corentin Celton	49%	32	
		site Hôtel-Dieu	16%	14	
		site Necker	26%	173	
		site HEGP	31%	166	
		site Vaugirard - Gabriel Pallez	30%	3	
CMEL GHU NORD	N° 1 - représentants des responsables des services et des structures internes		56%	156	27%
	N° 2 - représentants des praticiens hospitalo-universitaires titulaires	N° 2.1 - représentants des médecins	54%	46	
		N° 2.2 - représentants des chirurgiens	36%	9	
		N° 2.3 - représentants des biologistes	55%	27	
		N° 2.4 - représentants des anatomopathologistes	75%	6	
		N° 2.5 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	66%	2	
		N° 2.6 - représentants des pharmaciens	100%	4	
		N° 2.7 - représentants des odontologistes	pas de candidat		
	N° 3 - représentants des praticiens hospitaliers titulaires	N° 3.1 - représentants des médecins	35%	146	
		N° 3.2 - représentants des chirurgiens	28%	23	
		N° 3.3 - représentants des biologistes	58%	42	
		N° 3.4 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	39%	51	
		N° 3.5 - représentants des pharmaciens	61%	19	
		N° 3.6 - représentants des odontologistes	pas de candidat		
	N° 4 - représentants des personnels temporaires ou non titulaires et des personnels contractuels ou exerçant à titre libéral	N° 4.1 - personnels temporaires ou non titulaires hospitalo-universitaires	12%	38	
		N° 4.2 - personnels temporaires ou non titulaires hospitaliers	8%	66	
	N° 5 - représentants des sages-femmes		11%	24	
	N° 6 - représentants de site	site Beaujon	30%	72	
		site Bichat	27%	143	
		site Adélaïde Hautval	pas de candidat		
		site Bretonneau	15%	9	
		site Lariboisière - Fernand Widal	29%	133	
		site Louis Mourier	25%	62	
		site Robert Debré	25%	94	
		site Saint Louis	31%	139	

TAUX DE PARTICIPATION le 18-10 à 10 heures

Instance	Collège	Sous-collège ou site pour le collège 6 des CMEL (représentants de site)	Le 18 OCTOBRE à 10 heures		
			% PARTICIPATION	=> NOMBRE DE VOTANTS	% GLOBAL DE PARTICIPATION
CMEL GHU SORBONNE	N° 1 - représentants des responsables des services et des structures internes		53%	157	25%
	N° 2 - représentants des praticiens hospitalo-universitaires titulaires	N° 2.1 - représentants des médecins	47%	57	
		N° 2.2 - représentants des chirurgiens	48%	18	
		N° 2.3 - représentants des biologistes	43%	28	
		N° 2.4 - représentants des anatomopathologistes	55%	5	
		N° 2.5 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	100%	3	
		N° 2.6 - représentants des pharmaciens	50%	1	
		N° 2.7 - représentants des odontologistes	14%	8	
	N° 3 - représentants des praticiens hospitaliers titulaires	N° 3.1 - représentants des médecins	31%	130	
		N° 3.2 - représentants des chirurgiens	19%	14	
		N° 3.3 - représentants des biologistes	38%	19	
		N° 3.4 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	24%	27	
		N° 3.5 - représentants des pharmaciens	57%	11	
		N° 3.6 - représentants des odontologistes	50%	1	
	N° 4 - représentants des personnels temporaires ou non titulaires et des personnels contractuels ou exerçant à titre libéral	N° 4.1 - personnels temporaires ou non titulaires hospitalo-universitaires	9%	27	
		N° 4.2 - personnels temporaires ou non titulaires hospitaliers	10%	77	
	N° 5 - représentants des sages-femmes		8%	11	
	N° 6 - représentants de site	site Charles Foix	19%	17	
		site La Roche Guyon	0%	0	
		site Pitié-Salpêtrière	22%	251	
		site Rothschild	22%	19	
		site Saint Antoine	25%	104	
		site Tenon	23%	78	
		site Trousseau	45%	117	
CMEL GHU PARIS SACLAY	N° 1 - représentants des responsables des services et des structures internes		55%	98	23%
	N° 2 - représentants des praticiens hospitalo-universitaires titulaires	N° 2.1 - représentants des médecins	55%	30	
		N° 2.2 - représentants des chirurgiens	64%	11	
		N° 2.3 - représentants des biologistes	38%	13	
		N° 2.4 - représentants des anatomopathologistes	33%	1	
		N° 2.5 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	pas de candidat		
		N° 2.6 - représentants des pharmaciens	100%	2	
	N° 3 - représentants des praticiens hospitaliers titulaires	N° 3.1 - représentants des médecins	28%	82	
		N° 3.2 - représentants des chirurgiens	45%	20	
		N° 3.3 - représentants des biologistes	44%	15	
		N° 3.4 - représentants des anesthésistes-réanimateurs	26%	17	
		N° 3.5 - représentants des pharmaciens	41%	5	
		N° 3.6 - représentants des odontologistes	pas de candidat		
	N° 4 - représentants des personnels temporaires ou non titulaires et des personnels contractuels ou exerçant à titre libéral	N° 4.1 - personnels temporaires ou non titulaires hospitalo-universitaires	8%	13	
		N° 4.2 - personnels temporaires ou non titulaires hospitaliers	6%	32	
	N° 5 - représentants des sages-femmes		pas de candidat		
	N° 6 - représentants de site	site Berck	37%	3	
		site Bicêtre	29%	154	
		site Ambroise Paré	26%	69	
		site Antoine Béclère	13%	31	
		site Raymond Poincaré	18%	34	
		site Sainte Périne	37%	16	
		site Paul Brousse	24%	37	
CCM Hendaye	N° 1 - représentants des praticiens titulaires		33%	2	26%
	N° 2 - représentants des praticiens temporaires et non titulaires et des personnels médicaux contractuels		22%	2	
CCM San Salvadour	N° 1 - représentants des praticiens titulaires		pas de candidat		-
	N° 2 - représentants des praticiens temporaires et non titulaires et des personnels médicaux contractuels		pas de candidat		
CCM Paul Doumer	N° 1 - représentants des praticiens titulaires		50%	1	12%
	N° 2 - représentants des praticiens temporaires et non titulaires et des personnels médicaux contractuels		7%	1	
CCM HAD	N° 1 - représentants des praticiens titulaires		44%	4	30%
	N° 2 - représentants des praticiens temporaires et non titulaires et des personnels médicaux contractuels		25%	3	
	N° 3 - représentants des sages-femmes		26%	5	
CCM AGEPS	N° 1 - représentants des chefs de service, des responsables d'unité fonctionnelle et des responsables d'unité		76%	10	37%
	N° 2 - représentants des praticiens hospitalo-universitaires titulaires		50%	1	
	N° 3 - représentants des praticiens hospitaliers titulaires		52%	13	
	N° 4 - représentants des praticiens hospitaliers contractuels		22%	2	
	N° 5 - représentants des praticiens attachés		pas de candidat		
	N° 6 - représentants des assistants hospitalo-universitaires		pas de candidat		
	N° 7 - représentants des assistants		20%	2	

MOYENNE GÉNÉRALE **26%**